

Bulletin municipal d'information



Chers albonnaises et albonnais,

Les assassins ont encore frappé. Des centaines de familles pleurent leurs morts. Des blessés sont à jamais marqués dans leur chair. Face à la barbarie, à l'ignorance, à la sauvagerie que dire, que faire ?

Dire notre indignation, crier notre colère oui. Donner notre sang, apporter notre affection, tenter de participer au réconfort des victimes oui. Déplorer notre impuissance face à la sauvagerie oui.

Montrer notre force oui. Proclamer haut et fort que nous faisons face et que nos valeurs de tolérance, de respect, de foi dans la démocratie, de confiance dans la laïcité, triompheront toujours des forces de l'obscurantisme oui.

La république a connu des moments terribles. Elle en est ressortie chaque fois un peu plus forte. Des années noires du régime de Vichy sont nées les promesses du conseil national de la résistance. Ces promesses sont devenues des actes fondateurs de notre république, du droit de vote des femmes au régime de sécurité sociale. Je formule ici un vœu solennel : que devant la gravité de la situation les citoyens se rassemblent au-delà des clivages sociaux, politiques ou religieux. Soyons fiers d'être Albonnais, français, et citoyens de notre république laïque.

J.P. Payraud

Déménagement

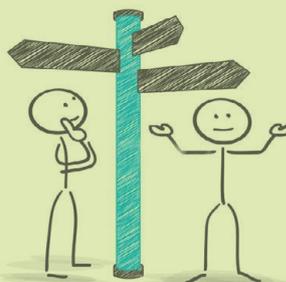
Déménagement des services administratifs de la Mairie dans le cadre de la restructuration des bâtiments de la Mairie afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite comme il est fait obligation à tous les établissements recevant du public. Le secrétariat de la mairie, l'accueil au public sont transférés dans les locaux de l'UP le temps des travaux. Entrée place du Magnolia.
 Le bureau de poste reste en lieu et place dans le bâtiment actuel de la mairie.

Dénomination des voies et numérotations des immeubles

Une démarche en cours. Afin de répondre à la demande de la Poste et faciliter les recherches d'adresses, les livraisons ou l'intervention des services de secours, la dénomination et la numérotation des voies communales et privées sont devenues une nécessité.

Autant que possible, les noms des quartiers et lieux-dits qui nous sont familiers seront conservés sur les axes principaux. Mais il faut inévitablement faire preuve d'imagination pour dénommer l'ensemble des voies communales entre chaque intersection.

Un groupe de travail recense chaque voie, chemin, impasse. Nous avançons doucement mais sûrement sur ce dossier.



Edito 1
 Vie de la commune 2,3,4
 Autour de l'école 3
 Vie albonnaise 5,6
 Vie associative 7
 Infos pratiques 8



La Poule Noire

Réparations, rafraîchissement, notre restaurant s'est embelli cet été.

La base de châssis sur bow window a été refait, le bois se détériorant devenait dangereux.

Réfection de la toiture au dessus du bow window. La porte d'entrée a été changée et mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite.



Les portes de la cuisine et des toilettes ont été changées. Le rafraîchissement de la peinture extérieure, ainsi que celle des toilettes a contribué à la rénovation de ce bâtiment. Une nouvelle chaudière au gaz de ville à condensation a remplacé la chaudière au fuel. Le platane, dont les racines commençaient à provoquer des dégradations dans la salle à manger a été détruit.

Notre couple de restaurateur, ravi, en a profité pour aménager sa terrasse en installant une tonnelle et du nouveau mobilier.



Carton rouge

Un autre accident, grave, à eu lieu sur la commune d'Albon, le dimanche 1^{er} novembre impliquant une moto et un chien.

Ce dernier divaguant sur la route. Nous vous rappelons une fois de plus de surveiller vos animaux, ils n'ont rien à faire sur la voie publique.

Travaux 2015

Tous ces travaux, effectués soit par les employés communaux, soit par des entreprises locales. Travaux dont on ne parle pas mais qui sont indispensables.

- Réfection du pont des buis.
- Suite aux dégâts des inondations d'octobre 2014, réparation de la route du temple et busage d'un morceau du canal du moulin.
- Réfection en enrobé de la partie haute de la route de Pied-Ferat.
- Réfection de la route de Beauregard en bi-couche avec la participation du syndicat intercommunal des eaux de la Valloire Gallaire.
- Réfection de la ruelle reliant la place Servais à la rue du Dauphiné.
- Rénovation de deux appartements place des Magnolias.
- Espace Pierre Mendès France. Remplacement des menuiseries des sheds très abimées (soleil, pluie, gel sont à l'origine de cette dégradation). Les dalles au-dessus des sheds n'assurant plus une étanchéité correcte, l'eau finissait par s'infiltrer et il a fallu étanchéiser correctement cet ensemble. Une tôle inoxydable a été mise en place pour remplacer de petites dalles collées entre le toit de la salle des fêtes et le gymnase.
- Réfection de la route des Vernet, par le SIRCTOM suite à un accident d'un camion de ramassage.
- Des études sont en cours pour la construction du pont de la route du Bancel, pont qui se situe à côté de l'école Louise Michel.
- Démarrage des travaux pour la mise aux normes accessibilité de la mairie et de l'ancienne école.



Route de Vermenas

Vous en avez entendu parlé, vous avez vu les panneaux affichant les travaux. Le tracé de la route de Vermenas a été modifié. Cette route communale, classée d'intérêt communautaire a fait l'objet de travaux de redressement partiel, dans le cadre d'un projet de réaménagement après exploitation. Comme convenu par convention signé entre l'exploitant SAS Delmonico-Dorel, la Communauté de communes Porte de DrômArdèche et la commune, ces travaux sont financés par la Communauté de communes. Par arrêté du maire cette route sera limitée à 70 km/h.





Réunions publiques

Vendredi 23 octobre, c'était au tour des Quarterées de venir à la rencontre des élus lors d'une réunion publique. Après avoir informé l'assistance sur les pouvoirs du maire, sa responsabilité au cœur de la commune, son engagement dans la Communauté de communes, monsieur le maire a également tenu à donner quelques explications sur la nouvelle organisation territoriale de la république : loi NOTRE. Puis les Albonnais ont pu poser leurs questions :

- Premier sujet traité c'est bien évidemment les inondations puisque le bas du village est en première ligne lors de fortes pluies. Des travaux ont été fait sur le Bancel par la Communauté de communes. Nous sommes tous conscients que c'est du au réchauffement climatique, ces crues récurrentes avec débordement ou pas du Bancel. La municipalité n'a aucun pouvoir sur les rivières. Un problème d'évacuation des eaux pluviales dans le lotissement a été porté à notre attention.
 - Aéroport, un gros problème de cohabitation ! Comme les habitants du Creux de la Thine de grosses plaintes sont émises, voltige des avions au-dessus des maisons, bruit etc. Monsieur le maire très conscient de ces désagréments et suite à la réunion publique du Creux de la Thine, a demandé la création d'une commission, sous l'autorité du préfet, avec les riverains, la commune, la Communauté de communes, les utilisateurs et le président de l'aéroport. Des rencontres ont déjà eu lieu pour trouver une solution.
 - Une demande d'éclairage du rond-point qui se situe vers le garage Cheval.
 - Le nettoyage des espaces verts dans le lotissement qui n'est pas fait régulièrement.
 - Le souci concernant le ramassage des poubelles. La sonde qui doit prévenir le Sirtom lorsque les poubelles sont au 3/4 pleines n'est pas encore en fonctionnement. Le dernier îlot de propreté est en cours d'installation sur le parking du relais routier. Une fois tous les îlots en fonctionnement les sondes devraient être activées.
 - Des soucis de voirie ont été portés à notre attention dans le lotissement.
 - Une lumière a été demandée au niveau de la coopérative agricole.
 - Une fois encore, les habitants se plaignent de la divagation des chiens. Nous ne le répéterons jamais assez, ces divagations sont dangereuses. Vous voulez des animaux de compagnie c'est bien MAIS il faut s'en occuper et les garder dans une enceinte privée «CHEZ VOUS».
 - Les travaux de l'ancienne école ont été évoqués, puisque les premiers artisans sont arrivés lundi 19 octobre.
 - Le projet du nouveau pont. Celui qui se trouve vers l'école Louise Michel, devient vieux, c'est l'heure de la retraite pour lui.
 - L'absence de vogue fin septembre. Les explications ont été données. NON M. le Maire n'a pas interdit la vogue, c'est un problème de grandeur de manège.
- Bien évidemment c'est autour du verre de l'amitié que s'est conclue cette soirée.



Cette année scolaire les deux écoles d'Albon accueillent 191 élèves répartis en trois classes de maternelle et cinq en élémentaire.

Du 30 mai au 3 juin 2016, les enseignantes des classes de CE1 et CE2 prévoient d'organiser une classe transplantée au centre «La fontaine d'Annibal» à Buis les Baronnies. Le thème de cette classe est une immersion dans la nature ainsi que des séances d'escalade.

Ces séjours sont toujours un moment important qui demandent beaucoup de travail de préparation. La commune soutient pleinement les enseignantes dans ce projet et mesure parfaitement la responsabilité qui leur incombe et c'est en cela que M. le maire tient particulièrement à les remercier.

Concernant le périscolaire, la municipalité poursuit la prise en charge des TAP les lundi, mardi et vendredi à raison de 45 minutes par jour. Les TAP du jeudi restent assurés par la Communauté de communes Porte de DrômArdèche, pour les élèves élémentaires.

Pour les maternelles, les TAP sont financés par la mairie à raison de trois heures par semaine. Les élèves de maternelles bénéficient le jeudi après-midi d'une activité ludique autour de la découverte de l'anglais.

Le fléau de nos égouts : les lingettes !

C'est un vrai calvaire pour nos égouts. Jetées dans les toilettes les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompages et d'épurations. Ces dysfonctionnements sont dommageables car ils augmentent le prix de l'assainissement, et donc de la facture d'eau.

Les lingettes sont-elles biodégradables, comme souvent annoncé ?

Les lingettes sont constituées de fibres synthétiques ultra-résistantes. Elles mettent par conséquent longtemps à se dégrader naturellement. Le temps passé dans les canalisations ne permet pas leur dégradation, elles peuvent s'y accumuler et provoquer des bouchons.

Produits devant impérativement être déposés dans les poubelles :

- Lingettes de tous types (nettoyage, hygiène) et serviettes jetables, en papier ou textile.
- Cotons tiges, Protections féminines (tampon + applicateur + emballage, serviettes hygiéniques...), préservatifs, couches pour bébés.
- Graisses et huiles domestiques ou professionnelle.
- Huiles de vidanges, solvants, fonds de peinture, acides et produits chimiques.
- Produits phytosanitaires de jardin et notamment les désherbants.



ie de la commune

Réunions publiques

La dernière réunion publique a eu lieu vendredi 30 octobre 2015 regroupant le cœur du village, les hauts de Saint Romain ainsi que le quartier des Buis. M. le Maire a relaté les fonctions du maire et de ses adjoints. L'évolution à venir des communes avec la loi le Notre.



Il a donné quelques explications sur le SCOT (Le schéma de cohérence territoriale) ainsi que le PLU (Plan Local d'Urbanisme) applicable sur notre commune depuis 2 ans. Nous avons un beau groupe scolaire

ainsi qu'une bibliothèque où nous trouvons un grand choix de livres et cd, lieu d'échange lors de conférences et d'expositions tout au long de l'année.

Puis vint un moment d'échange avec les Albonnais :

- La circulation importante et la vitesse excessive sur la route Epaone ainsi que sur celle de la rue de la Lyre. Il est demandé successivement « ralentisseur », « chicane », voir « circulation à sens unique ». Quelle solution adopter pour réduire la vitesse ?
- Ilot de propreté : le problème récurrent reste l'emplacement des ces îlots loin des personnes âgées ou à mobilités réduites, voir sans véhicules ; un service de plus en plus contraignant pour la population. Il est privilégié le côté économique mais où est passé le côté humain ?
- Que va devenir l'espace du village vers la maison Servais : M. le Maire explique que dans les mois à venir la maison de « M. Cheval » sera démolie et des projets seront lancés afin d'optimiser ce cœur de village. Plusieurs idées seront privilégiées afin de regrouper un espace commerce, projet immobilier pour regrouper un ensemble inter-génération, parking...
- Le projet d'urbanisme vers l'école Louise Michel ainsi que la réfection du pont de Bancel sont évoqués.
- Circulation route du Mas, faut-il déplacer le panneau «interdit sauf riverains» juste après la rue de la bibliothèque ? Cette rue reste étroite, il est nécessaire de faire respecter cette interdiction.
- Un autre problème de sécurité sur cette route, les arbres d'une propriété privée qui dépassent très largement sur la route. Ces arbres tombent sur la route, faut-il attendre un accident pour que ces arbres soient élagués par la propriétaire. Jean-Pierre Payraud explique que la mairie a déjà fait parvenir plusieurs courriers à ce sujet mais actuellement rien n'a été fait. Faudra-t-il en passer par une procédure plus contraignante pour arriver à cet élagage ?
- Il a été porté à notre attention une défaillance d'un robinet d'arrivée d'eau au cimetière.

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS a la charge des dossiers d'aide sociale à l'hébergement (ASH) qui sont ensuite envoyés pour validation au Département, des demandes de secours d'urgence de personnes ou familles en difficultés ou en situation de précarité.

Le CCAS propose aux seniors (environ 230) soit un repas soit un colis suivant leur choix. Cette année 136 personnes sont venues au repas et 96 colis seront distribués durant la période de fin d'année par les membres du CCAS.

Le CCAS a organisé le 18 octobre 2015 un après-midi théâtre, une pièce de Gérald Sibleyras, Le Vent des Peupliers interprétée par la troupe Et Caetera. Pendant l'entracte, les membres du CCAS ont proposé gâteaux et boissons très appréciés par les spectateurs ravis d'avoir passé un bel après-midi.



ie albonnaise

Bibliothèque

Nous avons été ravis de vous présenter cette année une nouvelle exposition... «au lait Olé !» Tout a démarré par une idée originale de Gérard Benoit à la Guillaume d'installer ces 216 bidons à travers nos villes et campagnes de Drôme et d'Ardèche.

On applaudit ce photographe pour cette création artistique issue d'une commande inédite de collectivités de la Drôme des Collines, de l'agglomération valentinoise et du centre Ardèche, qui valorise de façon ludique les territoires. Elle donne à voir comment villes et campagnes cohabitent aujourd'hui. Proposant une autre lecture des paysages, il tente de montrer ce qui échappe au premier regard, et contribue à révéler ce que ni le géographe ni l'écrivain ne peuvent raconter tout à fait...

Mais on peut aussi le remercier car l'artiste quel qu'il soit nous permet d'entrevoir le monde autrement.

Nous avons donc établi un partenariat riche avec le syndicat mixte, la maison de la céramique et son exposition de yaourts à découvrir jusqu'à la fin de l'année, les trois producteurs locaux Lucile Vallet lul'âne, Katia Rioux fromages de chèvres et Vincent Cheval fromages de brebis qui ont bien voulu partager leur métier et leur passion avec le public.

Bien entendu cette exposition se fait avec le soutien matériel, financier ou autre de la médiathèque de St Vallier et de Valence, de la mairie et son service technique, Groupama, la librairie Lacour et les chasseurs. Suite à notre appel à la population pour le prêt d'objets nous avons pu vous présenter une belle histoire de notre territoire à travers sa production de lait au cours des années passées, et nous remercions toutes ces personnes qui se mobilisent pour que vivent notre bibliothèque.

Et pour finir bien sûr tout ceci n'aurait vu le jour s'il n'y avait pas une équipe dynamique derrière : Laurence pour tout le travail fourni,

Alexandra, Cathy et Anne nos animatrices d'atelier bricolage,

Muriel, Mélanie, Nadia nos conteuses de belles histoires,

Mael Ange élève de CM2 qui a tenté l'expérience de lire une histoire devant un public,

Alain, Fédé, Serge, Myriam les petites mains discrètes mais efficaces,

Sophie, Hélène, Edith, Jeanine, Lucette, Colette, qui nous aident tout au long de l'année.

Nous souhaitons faire de notre bibliothèque un lieu de culture riche et variée, pour que chacun y trouve son plaisir.

Alors faites passer le message que ce n'est pas réservé à une élite mais bien un lieu de découvertes, d'échanges, une bulle d'oxygène dans laquelle on ne laisse pas l'actualité nous dérouter.

Chien qui aboie, ce que dit la loi

Les aboiements sont soumis aux dispositions du Code de la santé publique, article R.1334-31 : «aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité».

Quelle sanction ?

Le propriétaire du chien perturbateur pourra se voir alors condamné d'une amende allant de 450 € jusqu'à la confiscation de l'animal. Une mesure extrême qui peut, peut-être, encourager les propriétaires de chiens aboyeurs à trouver une solution alternative et moins traumatisante.



Festivités

DECEMBRE à MARS

DECEMBRE

• Dimanche 13 décembre 2015
Matinée terrine, ACCA

• Samedi 19 décembre Fête de Noël, Saint-Martin des Rosiers

JANVIER

• Vendredi 8 janvier 2016 à 18h30
Vœux du Maire

• Samedi 9 janvier Tournoi Futsal U13

• Dimanche 10 janvier Tournoi Futsal féminine

• Samedi 16 janvier Tournoi futsal U11

• Samedi 30 janvier Concours de belote, club épaone

FEVRIER

• Samedi 6 février Repas dansant, Paroisse

• Samedi 13 février Soirée humour, comité des fêtes

• Dimanche 14 février Matinée boudins-caillettes (Laveyron), ESND

• Dimanche 14 février Matinée chaudière (Andancette), Pompiers

• Samedi 20 février Repas dansant, FNACA

• Mardi 23 février Stage trans en'dances

• Samedi 27 février Repas des aînés, ccas

• Dimanche 28 février Concours de belote (Beausemblant), Paroisse

MARS

• Samedi 5 mars Loto ESBD à 18h

• Dimanche 13 mars Concert Croq' Note à 15h

• Vendredi 25 mars Marche nocturne sou des écoles

Festivités

AVRIL - MAI - JUIN

AVRIL

- Samedi 02 avril Repas dansant, club épaone
- Dimanche 10 avril Brocante au stade de Saint-Martin des Rosiers, ACCA
- Jeudi 28 avril Stage trans en danses

MAI

- Dimanche 1 mai Tournoi de foot au stade de Saint-Martin, Foot Albon
- Dimanche 8 mai Randonnée Marche de la tour, sou des écoles
- Dimanche 15 mai Concours de boules St-Martin, Amicale boules des rosiers
- Vendredi 27 au samedi 28 mai Spectacle danses trans en danses

JUIN

- Samedi 4 juin Méchoui au stade de Saint-Martin, ESND FOOT
- Samedi 11 Juin Concours de pétanque, ESND (challenge C. Bonin)
- Mercredi 15 juin Ardéchoise
- Vendredi 17 juin Spectacle cirque la piste sidoré
- Samedi 18 juin Fête des écoles Saint-Martin des Rosiers
- Mardi 21 juin Fête de la musique, Albon
- Samedi 25 juin Fête à Saint-Philibert, vivre à Saint-Martin.

Du changement au conseil municipal

Dans les communes de 1000 habitants et plus et conformément à l'article L. 270 du Code électoral, la réception de la démission d'un conseiller municipal a pour effet immédiat de conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la liste.

Monsieur Patrice Engel a démissionné de son poste de conseiller municipal pour des raisons personnelles, il est remplacé par monsieur Philippe Becheras.



ie albonnaise



Régionales 2015 : les élections auront lieu les 6 et 13 décembre

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015 en France Métropolitaine, Corse, Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion.

Qui peut voter ?

Pour voter aux élections régionales, il faut être de nationalité française, âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur la liste électorale d'une des régions ou collectivités concernées par ce scrutin.

Pour qui vote-t-on en décembre prochain ?

Les conseillers régionaux sont élus sur des listes de candidats comportant des sections départementales, ce qui permet à chaque département d'être représenté au sein de l'assemblée régionale. Ils sont élus pour six ans.

Pourquoi vote-t-on en décembre ?

En 2015, les élections régionales ont lieu les 6 et 13 décembre afin de s'adapter à la réforme territoriale (loi du 16 janvier 2015).

Ainsi, au 1^{er} janvier 2016 (date d'entrée en vigueur de la réforme), le nombre de conseillers élus correspondra au nombre de régions.

Quelles nouveautés pour le mode de scrutin ?

Les assemblées régionales sont renouvelées intégralement tous les 6 ans. Les listes sont paritaires.

Au premier tour : La liste qui recueille la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un quart des sièges à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur (art. L338).

Les autres sièges sont répartis selon la règle de la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

Au second tour : Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un second tour. La répartition des sièges se fait alors de la même façon qu'au premier tour mais la majorité relative suffit.

Nouveaux retraités

Depuis le début de l'été, ce n'est pas moins de trois salariés qui sont partis en retraite.

- Bruno Veron, parti le 1^{er} août 2015, après 11 années passées aux services techniques. La municipalité ayant anticipé son départ en engageant un apprenti en septembre 2014.

- Christiane Turc, partie le premier août 2015, ayant assuré l'entretien de l'école de Saint Martin des Rosiers ainsi que les TAP dans la même école. D'autres missions lui avaient été confiées au cours des années passées au sein de la commune. Elle assure toujours les TAP à l'école de Saint Martin des Rosiers.

- Gérard Forgeron départ fin octobre 2015, a géré l'espace Pierre Mendès-France, encadré les TAP à l'école de Saint Martin des Rosiers, surveillé la cantine au groupe scolaire Louise Michel et également apporté son expérience au club de foot local les mercredis après-midi, entre autres, pendant 9 années. Son remplacement a fait l'objet d'une mutation interne puisqu'il s'agit de Jérôme Sonnier qui le remplace à la gestion de l'espace Pierre Mendès-France, d'autres fonctions lui ont été confiées puisqu'il n'encadre pas les TAP et n'a aucune expérience footballistique.

Suite à ces départs ont été recrutés M. Frederic Gentil aux services techniques et Mme Alicia Aimé sous contrat jusqu'au 31 décembre 2015 à l'entretien et TAP pour l'école de Saint Martin des Rosiers.



Vie associative

Comité des fêtes

Un nouveau comité des fêtes vient de voir le jour à Albon. Il a pour but de re-dynamiser la commune, de lui donner un nouvel élan afin que ses habitants puissent se retrouver autour de manifestations culturelles, éducatives et sportives. A l'origine de ce projet : des personnalités volontaires prêtes à s'investir, pour faire revivre les bons moments du passé, mais aussi pour s'engager dans de nouveaux projets.

Ainsi une étoile montante de l'humour (qui s'est déjà produite à l'Olympia et à Bobino) vous présentera son nouveau spectacle **le 13 février à 20h30 à la salle des fêtes. «La Bajon»** vous fera oublier les ennuis du quotidien et les événements récents.

Une soirée à ne pas manquer ! D'autres manifestations sont prévues en 2016...

Vogue



Tout beau, tout récent mais plus grand ! Sans auto-tamponneuses les autres forains ont décidé de ne pas monter leur manège.

Monsieur auto-tamponneuses nous a promis de chercher une solution pour 2016.

Nous espérons tous retrouver la fête votive l'an prochain.

Cette animation qui est autorisée **et non organisée par la mairie** est sous la responsabilité de l'association des conscrits.

Pas de vogue en 2015, et oui, le manège, tout beau, tout récent des auto-tamponneuses n'a pas pu s'installer sur la place de la mairie.

Il est resté plusieurs jours vers le local technique tandis que le forain mesurait dans tous les sens la place de la mairie pour pouvoir caser ses autos. Impossible.

Radars pédagogiques

Ils arrivent, ils ne vont pas tarder à s'allumer sur votre passage, en rouge, en vert, suivant votre vitesse.

Ce sont deux radars pédagogiques qui vont être installés au bord de nos routes.

LE RADAR "PÉDAGOGIQUE"



Les activités albonnaises

Pas encore choisi votre activité, voici quelques piste :

- Chant : **La chorale Croq'Notes**, tous âges.
Contact : Jean-Jacques Rile, 06 70 52 77 63
- Football : **ESND**, tous âges.
Contact : Pascal Gardon, 06 09 14 35 13
- Musique : **La boressoise**, tous âges.
Contact : Joël Chaumat, 04 75 03 10 26
- Tennis : **AOA**, tous âges.
Contact : Alain Poirot, 04 75 68 73 40
- Théâtre : **le petit soutier d'en face**, adultes, seniors.
Contact : Jean Delaunay, 06 11 51 00 90
- Danse : **Trans'en Danses**, tous âges.
Contact : Margot, 06 89 66 18 30
- Cirque : **La piste Si Do Ré**, enfants, adultes.
Contact : Yollande Nivon, 06 72 97 92 68
- Golf : **Albon golf**, sport, tous âges
Contact : Jean-Pierre Rohe, 06 62 13 56 71
- Lecture : **bibliothèque municipale**, tous âges.
Contact : Laurence Rostaing, 04 75 03 14 81
- Yoga : **Albon Yoga**.
Contact : Danielle, 06 11 99 68 14
- Gymnastique : **Gym volontaire** Albon Beausemblant.
Contact : 04 75 03 01 35
- Avions : **Aéro-club d'Annonay**
Contact : 04 75 03 19 29

Rectificatif coordonnées nouveau Taxi sur Albon

Lors de notre dernière édition est apparue une erreur dans le numéro de téléphone d'Albon taxi.

Pour contacter Estelle et Patrice : 06 07 02 11 98, Mail : albon.taxis@orange.fr

Infos pratiques



Mairie :

☎ 04 75 03 12 71 - Fax 04 75 03 09 46
ouverture du lundi au
vendredi de 8h30 à 13h30
E-mail : mairie-dalbon@wanadoo.fr

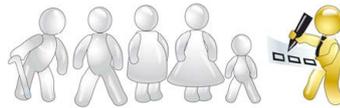
Naissances



FÉLICITATIONS

Allami Kélia
Ayhan Kadir
Berger Mylan
Boudillon Reboul Cécily
Boudouaïa Lina
Challaye Mailan
Chorier Axel
Dos Santos Freixeda Teixeira Célya
Faure Ethan
Gamin Nélia
Giroud Sohan
Gomez Tholey Heyden
Jaboulet Kenzo
Jeremias Fernades Quintas Pedro
Nys Emilia
Rampal Liam
Rey Soline
Reynaud Méline
Rollet Zoé
Rouméas Noah
Seret Tom
Slimani Lyame
Turpin Eléonor

Recensement



Recensement de la population de la commune d'Albon à partir du 21 janvier au 20 février 2016.

Comment ça marche :

- Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous.
- Il vous remet les documents et convient d'un rendez-vous pour récupérer votre réponse.
- Ensuite ? C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données !
- Il peut aussi vous remettre un code pour que vous remplissiez votre questionnaire sur internet.

Décès



M. Bertrand Michel (Transcription)
M. Bonin Christian (Transcription)
Mme Bosco Monique (Transcription)
M. Cheval Jean (Transcription)
M. Da Torre Monteiro Lima Salvador
Mme Estevenon Yvonne (Transcription)
M. Flores Lucien (Transcription)



Mariages

Melle Dochez Alicia avec M. Gamin Paul
Melle de Lamberterie Dominique avec M. Doe de Maindeville Jacques
Melle Hubert Camille avec M. Chassard Barat Morgan
Melle Payraud Sophie avec M. Mifsud Couchaux Didier
Melle Seignobosc Christiane avec M. Servy Mickael
Melle Pages Claire avec M. Monteiro Cedric

Nouveau sur la commune

PIZZA NOSTRA

Siret : 811 641 932 RM26

NOUVEAU !!!
LA CUISSON au feu de bois
LES PRODUITS
LA FABRICATION artisanale

Pizza à Emporter
et à Déguster de 18h à 22h

CUITE AU FEU DE BOIS
préparée uniquement avec des PRODUITS FRAIS

☎ **07 85 83 45 93**

le Mardi.....	COINAUD - place des écoles	9 pizzas achetées la 10 ^{ème} offerte !!
le Mercredi...	ALBON - place de l'église	
le Jeudi.....	CHANAS - place centrale	
le Vendredi...	ANDANCETTE - rd Pt des payots	
Le Samedi....	EPINOUZE - route du Stade	
le Dimanche	ANDANCE - place centrale	



Bulletin municipal de la commune d'Albon
décembre 2015
Directeur de la publication : Jean-Pierre Payraud

Impression : IDC PRINT Andancette
04 75 03 04 91

Dépôt aux archives départementales à parution.

Site internet

Vous pouvez retrouver toutes les infos nécessaires à l'école, la cantine, la bibliothèque, l'administratif, les dates et les comptes-rendus du conseil municipal, les brèves d'actualités, les infos pratiques, sur notre site internet :

www.mairie-albon.fr